

Chomdu 18

(... suite)

D'toute manière, y dit Polo, l'prolo y s'fait toujours avoir par l'beau parleur p'tit bourgeois: « Les témoins racontent comment, y raconte m'sieur Donzelot, poussé par ses camarades, l'ouvrier Marche pénétra, baïonnette au fusil dans le cabinet de Lamartine – le grand homme du jour et chef de ce gouvernement provisoire – pour exiger de lui "l'organisation du travail, le droit au travail, dans une heure". Sans doute l'ouvrier Marche fut-il ébloui par la rhétorique de l'écrivain et la patience pédagogique dont celui-ci semble avoir fait preuve, car en ressortant quelques heures plus tard il prononça cette phrase historique: "Le peuple met trois mois de misère au service de la République." Trois mois, c'est à peu près le temps que durèrent les Ateliers nationaux – jusqu'aux journées de juin. » Jusqu'au massacre, ouais, y dit Djamel.

M'sieur Lamartine ça devait être l'genre d'type que quand y t'a répondu, tu sais plus la question qu't'as posée.

C'est qu'l'ouvrier, y l'a pas écouté ceux qu'affichaient la Déclaration du peuple souverain en 1848: « Tous les citoyens doivent rester aux armes et défendre leurs barricades jusqu'à ce qu'ils auront obtenu la jouissance de leurs droits comme citoyens et comme travailleurs. »

C'est qu'à partir du milieu du XIXème siècle, l'bourgeois y devait gérer l'Empire, les colonies, les bagarres et l'commerce, c'est pareil, avec les autres nations, partout dans l'monde, s'occuper d'la nouvelle classe moyenne du commerce et d'la presse, et du pouvoir exécutif qui, avec son immense organisation bureaucratique et militaire, son armée de fonctionnaires et son armée de soldats, forme « un effroyable corps parasite qui recouvre comme d'une membrane le corps de la société française et en bouche tous les pores » comm'y dit l'pote Karl.

Y fallait donc réduire l'ennemi intérieur qui « démoralise » la Nation, « car comment rendre crédible une République qui, à des gens auxquels elle ne donne pas de quoi vivre, demande d'aller mourir pour sa défense? » y s'demandaient les larbins idéologues d'la bourgeois. « Plus profondément, y rajoute m'sieur Castel, on peut interpréter la politique de l'État social comme une mobilisation d'une partie des ressources d'une nation pour assurer sa cohésion interne, différente et complémentaire de sa politique étrangère commandée par l'exigence de défendre sa place dans le "concert des nations" ».

Mais pas en reconnaissant le droit AU travail qu'demandait l'ouvrier, y dit mon ancien délégué syndical CGT, parce que « derrière le droit au travail, y dit l'pote Karl, il y a le pouvoir sur le capital, derrière le pouvoir sur le capital, l'appropriation des moyens de production, leur subordination à la classe ouvrière associée, c'est-à-dire la suppression du salariat, du capital et de leurs rapports réciproques. »

Y a des prolos, des fois tu t'demandes c'qu'y z'ont dans la tête, y s'coue la tête Djamel. « Une étrange folie, y dit l'pote Lafargue, possède les classes ouvrières des nations où règne la civilisation capitaliste. Cette folie traîne à sa suite des misères individuelles et sociales qui, depuis deux siècles, torturent la triste humanité. Cette folie est l'amour du travail, la passion moribonde du travail, poussée jusqu'à l'épuisement des forces vitales de l'individu et de sa progéniture. »



Alors l'bourgeois, qu'lui l'est pas fou y dit Polo, y va inventer l'droit DU travail.

Déjà, l'pauvre y l'était « moralisé », « éduqué », « redressé », y dit Polo. Y l'avait sur l'dos le « visiteur du pauvre » d'm'sieur l'baron de Gérando dont la « finalité principale, y l'explique m'sieur Castel, n'est pas de dispenser des secours aux indigents. Il est en effet toujours dangereux de distribuer des biens matériels aux pauvres, à moins de s'assurer les moyens de contrôler strictement l'usage qu'ils en feront. (). Un plan de secours commence donc par un examen méticuleux des besoins des nécessiteux... (). Mais surtout, il faut subordonner l'octroi des secours à la bonne conduite

du bénéficiaire. () Le bienfaiteur est un modèle de socialisation. Par sa médiation, le bien s'épand sur le bénéficiaire. (...) Cependant, cet usage de la bienfaisance ne comporte rien de naïf. Il constitue un noyau d'expertise d'où pourra sortir le travail social professionnalisé: évaluation des besoins, contrôle de l'usage des secours, échange personnalisé avec le client. »

Nous, on dit l'usager, y corrige Fred.

En plus, l'pauvre y l'a sur l'dos la « philanthropie » de la Société de morale chrétienne: « la charité est satisfaite lorsqu'elle a soulagé l'infortune; la philanthropie ne peut l'être que lorsqu'elle l'a prévenue... ». « La philanthropie bourgeoise, qu'y dit l'pote Lafargue, qui a inventé la prison cellulaire, le travail forcé des femmes et des enfants dans les ateliers, qui valse et minaude dans les bals de charité pour apaiser la faim des affamés... ».

« De fait, y continue m'sieur Castel, la Société de morale chrétienne a constitué un foyer de réflexions et d'initiatives d'où sont sorties de nombreuses institutions. Elle a soutenu les caisses d'épargne et les sociétés de secours mutuels. Elle comportait un comité pour l'amélioration morale des prisonniers, un autre pour le placement des orphelins, un comité d'hygiène publique, un comité pour l'assistance aux aliénés, etc., et de nombreuses réglementations sortiront de ses délibérations. (...) "De tous les services que la charité peut rendre aux classes inférieures, il n'en est pas de plus grand que de développer chez elles les sentiments de prévoyance." L'imprévoyance est en effet la cause principale des malheurs du peuple. L'ouvrier, comme l'enfant, est incapable d'anticiper l'avenir et ainsi de maîtriser son destin. (). Cotiser à une caisse, c'est inscrire dans le présent le souci de l'avenir, apprendre à discipliner ses instincts et à reconnaître à l'argent une valeur qui dépasse la satisfaction des besoins immédiats. (...) La première caisse d'épargne est fondée à Paris en 1818. (...) Cependant, compte tenu de la modicité des salaires ouvriers, l'impact proprement économique de cette épargne reste limité. Ce type d'économie vaut surtout pour sa valeur moralisatrice, en tant que pédagogie de la prévoyance. ... la caisse d'épargne initie le peuple aux mérites de la rationalité calculatrice et à la valeur de l'argent comme source d'investissements productifs. »

« La philanthropie est un véritable cauchemar qui pèse d'un poids énorme sur la poitrine des classes ouvrières » qu'y répond un journal ouvrier.

Aujourd'hui, y remarque Fred, y z'appelle ça l'micro-crédit pour les pays sous-développés. Et les cartes d'fidélité pour les grandes surfaces qu'pour gagner quat' sous pour finir l'mois tu calcules à laquelle tu vas attacher ta chaîne.

En plus d'en plus, y rajoute mon ancien délégué syndical CGT, l'pauvre y l'a sur l'dos l' « patronage » d'm'sieur Le Play: « Le nom de "patronage" volontaire me paraît s'appliquer avec toute convenance à cette nouvelle organisation [du travail industriel]; le principe de la hiérarchie y sera maintenu; seulement, l'autorité militaire des seigneurs qui étaient chargés autrefois de défendre le sol sera remplacé par l'ascendant moral des patrons qui dirigeront les ateliers de travail. » « L'idéal, y dit m'sieur Castel, est de réaliser une osmose parfaite entre l'usine et la vie quotidienne des ouvriers et de leurs familles. "Voilà le secret du Creusot, et comment il fait beaucoup à peu de frais, la ville et l'usine sont deux sœurs qui ont grandi sous la même tutelle", y jubile m'sieur Reybaud. Elles réalisent en effet une institution totale au sens littéral du mot, lieu unique dans lequel l'homme accomplit la totalité de ses besoins, vit, travaille, se loge, se nourrit, procréé et meurt. ». Pas étonnant qu'après, l'n'enfant mineur y soit fier d'être mineur comm' papa mêm' s'y s'fait exploiter. L'est complètement formaté, y dit Afid. Toi, tu crois trop à la propagande du syndicat et du patron, qu'y lui rétorque Fred, du toc au tac, parce qu'la mine, quand t'y es descendu un' fois, fils de papa ou pas, t'as pas envie d'y retourner. Faut y être obligé. C'est pas comm' pour faire fils à Depardieu ou fille à Gainsbourg ou à

Et en plus d'en plus d'en plus, y dit Polo, l'pauvre y l'a l'« livret ouvrier » obligatoire qu'y doit faire viser au commissariat quand y l'arrive dans un' ville, comm' maintenant les repris d'justice ou les hooligans exclus du foot qu'y feraient mieux quand mêm' d'les garder dans l'stade qu'd'les mettre dans la rue. Et aussi l' « règlement d'atelier » qui dit par exemple: « Tout ouvrier employé à la Verrerie dont la conduite ne serait pas celle de l'honnête homme sobre et laborieux, cherchant en tout et partout l'intérêt des maîtres, sera renvoyé de l'établissement et dénoncé à la justice s'il y a lieu. » Ouais, y dit Djamel, ça, ça a pas changé. Y z'appelle ça la « green culture », la culture du feu vert qu'tu te donnes pas à toi-mêm' pour dire la vérité sur les saloperies qui s'passent dans l'entreprise vu qu'ça fait pas plaisir au patron qu'y faut pas lui faire d'peine. Moi, j'appellerai plutôt ça un feu rouge, y r'marque Afid.

Déjà, avec tout ça, y constate Fred, on pouvait bien lui extorquer d'la plus value vu « ...que tous nos calculs pèchent sur ce point, y s'étonne m'sieur Reybaud, qu'il n'est pas tenu compte à un degré suffisant d'une faculté très développée chez les ouvriers d'origine rurale: la faculté de s'abstenir, la puissance de privation volontaire. On a beau évaluer leurs dépenses au plus bas mot, ils trouvent encore moyen de rester en deçà. »

Sauf qu'l'prolo y s'laisse pas faire quand mêm', enfin, pas tous: « Dans la classe ouvrière, la passion dominante et la seule véritablement puissante, c'est la haine de toute supériorité, de tout gouvernement » y constate un procureur impérial en 1867.

Donc, vu qu'tout ces "en plus" ça suffisait pas pour qu'l'ouvrier y s'tienne à carreau vu qu'y l'avait la souveraineté-ferme-ta-gueule-et-éteint-la-lumière-c'est-pas-pour-toi, l'bourgeois avec ses grands parleurs d'assemblée qui parlaient fort parce qu'y avait pas d'micros et qui faisaient des grands gestes parce qu'y avait pas l'zoom d'la télé d'not' président, y l'a inventé l'nouvel ordre qu'y l'a appelé « l'État social ».

« On peut interpréter l'avènement de l'État social, y l'explique m'sieur Castel, comme l'introduction d'un tiers entre les chœurs de la moralisation du peuple et les partisans de la lutte des classes. (...) Un espace de médiations s'ouvre qui donne un sens nouveau au "social": non plus dissoudre les conflits d'intérêts par le management moral ni subvertir la société par la violence révolutionnaire, mais négocier des compromis entre des positions différentes, dépasser le moralisme des philanthropes et économiser le socialisme des "partageux". La question de fond est cependant de savoir comment l'action de la puissance publique peut s'imposer en droit, alors que sont exclues les interventions directes sur la propriété et sur l'économie. (...)

L'élaboration d'une première solution a été en France particulièrement laborieuse. Elle occupe la séquence qui va de la révolution de 1848 à la consolidation de la III^{ème} République. (Ces tâtonnements) ont constitué le socle de ce qui a été appelé l'État providence. Ils permettent aussi de comprendre à quel point cette expression d'État providence est impropre à signifier les finalités de l'État social. Rien en effet dans ces stratégies qui évoque une manne généreuse éparpillant ses bienfaits sur des sujets comblés. Cet État est plutôt parcimonieux, calculateur, et volontiers soupçonneux quant à l'usage qui est fait de ses prestations. Il est celui qui recherche des ajustements minima plutôt que le dispensateur désintéressé d'une masse d'oboles, et ses innovations sont commandées par la peur autant que par la générosité.

(...) La formule de résolution de la question sociale dont nous sommes redevables à la III^{ème} République a tenu au fait qu'elle est parvenue à articuler ces deux aspects du problème en associant une conception nouvelle de l'intervention de l'État avec une élaboration nouvelle de la réalité du collectif, ou réciproquement. Léon Bourgeois: « En détruisant la notion abstraite et a priori de l'homme isolé, la connaissance des lois de la solidarité naturelle détruit du même coup la notion également abstraite et a priori de l'État, isolé de l'homme et opposé à lui comme un sujet de droits distincts ou comme une puissance supérieure [à laquelle] il serait subordonné. »



"La connaissance des lois de la solidarité", c'est, fondamentalement, la prise de conscience de l'interdépendance des parties dans leur rapport au tout, qui est la loi naturelle pour les vivants et la loi sociale pour l'humanité: "Les hommes sont entre eux placés et retenus dans des liens de dépendance réciproque comme le sont tous les êtres et tous les corps, sur tous les points de l'espace et du temps." Léon Bourgeois, personnage clé de ces "républicains de progrès" qui ont fait la III^{ème} République, mobilise les acquis de la sociologie naissante, et en particulier celle de Durkheim... (...) Cette élaboration d'une réalité sui-generis du collectif a cheminé à travers l'oeuvre de Saint-Simon et d'Auguste Comte et se systématisait chez Durkheim: il existe de grandes régulations objectives, les processus globaux l'emportent sur les initiatives individuelles, les phénomènes sociaux existent "comme des choses". Ainsi, l'homme social n'a d'existence que par son inscription dans les collectifs, qui, pour Durkheim, tirent en dernière analyse leur consistance de la place qu'ils occupent dans la division du travail social.

Importance décisive de Durkheim par rapport à la reformulation de la question sociale : il comprend que la société industrielle inaugure un mode de relations spécifiquement nouveau entre les sujets sociaux, qui ne peut plus être fondé sur les protections rapprochées de la sociabilité primaire - il l'appelle la solidarité "mécanique". Il faut dès lors reprendre à nouveaux frais la question du lien social dans la société moderne menacée d'une désaffiliation de masse. La solidarité "organique" inaugure le nouveau régime d'existence qui doit prévaloir dans la société industrielle. »

« Ainsi rapporté à sa détermination politique, le social apparaît comme une invention nécessaire pour rendre gouvernable une société ayant opté pour un régime démocratique » y précise m'sieur Donzelot. « Cependant, y continue, si l'on veut comprendre les raisons qui ont fait l'opportunité, pour la troisième République, de la notion de solidarité, mieux vaut sans doute l'analyser comme une invention stratégique, comme la rationalisation d'une pratique républicaine incertaine de son fondement et de son horizon, dans le débat qui l'oppose aux positions tant conservatrices que révolutionnaires. »

Et m'sieur Bourgeois, l'homme nommé, pour justifier l'système, y l'a inventé la "dette" sociale: « la société est un ensemble de services que ses membres se rendent réciproquement. Il en résulte que chacun a des dettes à l'égard de tous, d'autant plus qu'un individu, en arrivant au monde, y trouve une accumulation préalable de richesses sociales dans lesquelles il puise. » C'est que « la société est formée entre des semblables, c'est-à-dire entre des êtres ayant, sous les inégalités réelles qui les distinguent, une identité première, indestructible ». C'est-à-dire d'être un rouage de la machine, y conclut Djamel.

Qu'la dette, c'est un truc qu'les romains y s'servaitent déjà pour faire bosser les gens: « À Rome, y l'explique m'sieur Veyne, l'usurier était le propriétaire lui-même (car c'était les nobles qui tenaient le rôle d'usurier). Le propriétaire ne pouvaient renvoyer son métayer, auquel l'unissait un lien personnel: les arrérages s'accumulaient donc. Nous sommes dans une société où les liens sociaux ont plus de force que la loi du marché. De plus, en des temps où le problème était de placer son argent, mieux vaut un paysan qui travaille qu'une somme d'argent qu'on ne pourra que thésauriser. C'était une fort fâcheuse aventure que d'être remboursé par son débiteur. Un compte est perpétuellement ouvert entre le propriétaire et le métayer, qu'on ne règle jamais. »

Mêm' les "maîtres du monde" y savent à quoi ça sert la dette, comm'y l'explique m'sieur Ziegler dans l'émission d'm'sieur Mermet d'la radio d'not' président: « À l'origine, les pays du tiers-monde sortant de la nuit coloniale sans capital interne, devaient emprunter à l'extérieur pour pouvoir financer des infrastructures routières, etc., et l'idée était qu'avec les produits qu'ils produisent dans les usines payées à crédit on pourra rembourser et se libérer de la dette. Mais tout à coup, très rapidement, le cycle s'est détraqué et est devenu un cycle infernal. C'est-à-dire qu'ils ne pouvaient pas payer les intérêts ni les tranches d'amortissement périodiques. Ils devaient prendre de nouveaux crédits. Or, pour les banquiers, le risque augmente, donc les intérêts deviennent de plus en plus élevés jusqu'à ce que vous soyez pris à la gorge totalement, pratiquement insolvables. Et c'est là où le capitaliste triomphe. Le club de Paris, le club des grandes banques créancières de Paris, ou le FMI à Whashington pour la dette publique, viennent et disent: "bon, vous ne pouvez pas payer les intérêts pour les mois de novembre jusqu'à avril, alors on vous demande de nous céder tel ou tel secteur public." La dette est là comme un garrot qu'on peut serrer un peu plus si le pays du tiers-monde ne veut pas négocier son contrat pétrolier ou son contrat pour les cacahuètes, au prix exigé par les multinationales qui est un prix bas, ou si ce pays ne veut pas voter pour les puissances dominantes à l'OMC, ou si ce pays là mène une politique de solidarité avec tel ou tel mouvement de libération quelque part dans le monde, et bien on serre le garrot. C'est un instrument de mise en soumission des pays du tiers-monde. La dette, avec la faim organisée, est l'arme de destruction massive la plus efficace qu'ont aujourd'hui ces pouvoirs féodaux qui ont monopolisé le pouvoir dans le monde. »

Comm' j'comprends pas c'qu'ça veut dire "inventer"... la sœur à Polo qu'a demandé à sa prof d'philo, ell' m'explique qu'c'est faire un' théorie qu'explique les choses, théorie qu'existait pas avant, une manière nouvelle d'interpréter certains faits et d'les mettre dans un certain ordre pour justifier un fonctionnement, en faisant comm' si les lois d'la société c'étaient des lois d'la physique. C'est pour ça qu'm'sieur Donzelot y dit qu'c'est un' « fiction efficace ». Parce que si t'oublies comment l'système y s'est mis en place, tu crois qu'c'est un' loi naturelle qui fait marcher tout ça. Que la loi d'l'offre et d'la demande fait qu'l'prolétaire porteur d'la marchandise travail y l'est libre d'aller vendre ou non son travail au propriétaire des moyens d'production l'plus offrant et qu'ça équilibre l'marché grâce à la main invisible du magicien. Tu peux croire ça si t'oublies qu'au départ l'pauvre a été massacré pour lui prendre c'qui lui permettait d'vivre et qu'y l'ait plus rien à vendre qu'sa force et sa vie, qu'y l'a été affamé dans la campagne et dans la colonie pour l'obliger à aller s'faire exploiter à la fabrique ou dans l'bâtiment pour construire l'pavillon du p'tit bourgeois ou comm' balayeur des rues d' « Paris s'éveille », qu'y l'a été massacré quand y s'est révolté, et qu'c'est pas pour courir après les pédophiles et les terroristes qu'y a tous les CRS-SS avinés qu'y font l'siège des cités et les vigiles-ss dans "ton" supermarché et "ton" ANPE.

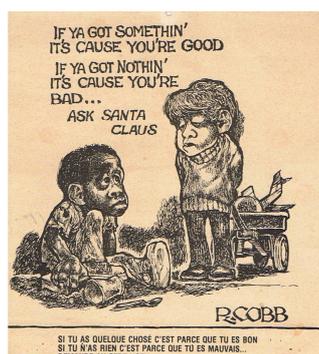
« Par le principe de la dette préalable, y dit m'sieur Donzelot, (la République) se donne le moyen de traiter les problèmes sociaux comme des faits appelant réparation et non comme le fruit d'injustices originelles appelant la refonte globale de la société. »

Qu'donc, vu qu'tas un' dette envers la société dès qu'tu sors d'la cuisse d'Jupiter, « des prélèvements obligatoires, des redistributions de biens et de services ne représentent donc pas des atteintes à la liberté de l'individu. Ils constituent des remboursements qui peuvent lui être demandés en droit, et ce n'est que justice. (Et) l'État, gérant des intérêts collectifs, est en même temps garant des "quasi-contrats" que les individus ont passés par le simple fait qu'ils appartiennent à la société. () Ainsi, l'État peut "donner à ceux qui sont créanciers et faire payer ceux sont débiteurs" sans s'immiscer dans les intérêts bien compris de l'individu. "C'est la justice que nous devons à tous nos semblables". "Cette justice dans l'échange des services sociaux, j'en aperçois clairement les deux conditions: la société doit ouvrir à tous ses membres les biens sociaux qui sont communicables à tous; elle doit garantir contre les risques qui sont évitables par les efforts de tous". Ainsi, une société démocratique pourrait légitimement être une société inégalitaire, à condition que les moins bien nantis ne soient pas des dépendants pris dans un rapport de tutelle, mais des "semblables", solidairement associés dans une œuvre commune. Mieux: une société démocratique ne saurait réaliser l'égalité des conditions, car ce serait araser la différenciation "organique"... Mais l'État peut et doit intervenir pour que, en dépit de ces inégalités, il soit fait justice à chacun, à sa place. »

Qu'ça, c'est un truc qu'y l'a pris aux Grecs d'avant qu'y soient pâtres, ell'dit la sœur à Polo qui s'laisse pas endormir par les discours vu qu'ell' fait la philosophie qu'justement les Grecs y z'ont inventée. Comm' y raconte m'sieur Vernant, « ceux qui composent la cité, si différents qu'ils soient par leur origine, leur rang, leur fonction, apparaissent d'une certaine façon "semblables" les uns aux autres. Cette similitude fonde l'unité de la polis, parce que, pour les Grecs, seuls des semblables peuvent se trouver mutuellement unis par la Philia, associés en une même communauté. Le lien de l'homme avec l'homme va prendre ainsi, dans le cadre de la cité, la forme d'une relation réciproque, réversible, remplaçant les rapports hiérarchiques de soumission et de domination. Tous ceux qui participent à l'État vont se définir comme des Homoioi, des semblables, puis de façon plus abstraite, comme des Isoi, des égaux. En dépit de tout ce qui

les oppose dans le concret de la vie sociale, les citoyens se conçoivent, sur le plan politique, comme des unités interchangeables à l'intérieur d'un système dont la loi est l'équilibre, la norme l'égalité. » Sauf les esclaves et les femmes, bien entendu, y s'oque Fred.

Et "à sa place" ça veut dire pour l'prolo d'travailler et d'fermer sa gueule pour avoir "droit" à la solidarité, sinon, gare à lui, ça sera l'assistance. « L'avantage moral et social de séparer l'assistance de la prévoyance et de distinguer nettement les hommes debout et les hommes tombés qu'on ne gagnerait rien à confondre dans une même organisation. Une fois rassuré sur ces derniers, législateur se sent plus à l'aise pour instituer le traitement qu'il convient à la clientèle sobre, capable d'épargne et d'initiative privée, au lieu d'abaisser les solutions légales au niveau de l'imprévoyance ou des chutes qui appellent la tutelle des secours. Il concilie ainsi le respect qu'il doit à l'association libre et à l'effort personnel » qu'y dit m'sieur Cheysson en 1903. Comm' y disait m'sieur l'comte d'Tocqueville un quart d'siècle avant, « les droits ordinaires sont conférés aux hommes en fonction de quelque avantage acquis sur leurs semblables. Celui-ci (le droit au secours) est accordé en raison d'une infériorité reconnue. Les premiers mettent les avantages en relief et les constatent. Le second place en lumière cette infériorité et la légalise. » L'pauvre, on l'met dans la lumière qu'pour lui faire honte, chez les bourgeois, y dit Afid. Pour qu'les autres y z'aient peur.



Mais les ouvriers y voulaient pas non plus des sociétés de secours mutuels: « Ne soyons pas dupes de l'augmentation du nombre des adhérents (modérée d'ailleurs, et bien inférieure à l'audience des friendly societies anglaises), y l'explique m'sieur Castel. Alors qu'elles étaient à l'origine des sociétés populaires nées dans la tradition des métiers et du compagnonnage, les mutuelles s'embourgeoisent progressivement en attirant les seuls ouvriers dignes de fréquenter les notables. Le développement du syndicalisme après 1884 creuse encore le fossé entre un mouvement ouvrier organisé, dominé par les orientations révolutionnaires, et un mutualisme politiquement très modéré et dont la collaboration entre les classes est l'objectif avoué. En tout état de cause, les franges les plus misérables et les franges politiquement avancées du prolétariat (ces deux catégories ne se superposent pas nécessairement) échappent à l'entreprise de la mutualité volontaire. »

C'est pour ça, y dit mon ancien délégué syndical CGT, qu'y z'ont fait l'assurance « obligatoire ».

Qu'c'est un progrès pour l'ouvrier, y dit m'sieur Jaurès qu'est un père d'not' président qui sait parler aux ouvriers aussi: « Dans la retraite, dans l'assurance, l'ayant droit, eût-il des millions, à l'heure où la loi marque l'échéance de sa retraite, il l'aura sans discuter avec personne, avec une certitude absolue. » « Pour Jaurès et ses amis, l'obligation d'assurance reste inscrite dans les structures du capitalisme. Mais du moins préserve-t-elle la dignité du travailleur » y précise m'sieur Castel. Tant qu'm'dame Medef ell' décide d'lui donner du travail! y dit Fred.

Y s'fait avoir quand mêm' l'ouvrier, qu'y dit Fred, parce qu'l'donnant – donnant du bourgeois c'est: c'qu'j't'donne par devant j't'le prends par derrière avec la bénédiction du syndicat.

Parce qu'en fait, y l'explique m'sieur Castel, « la sécurité sociale procède d'une sorte de transfert de propriété par la médiation du travail et sous l'égide de l'État. Sécurité et travail vont devenir substantiellement liés parce que, dans une société qui se réorganise autour du salariat, c'est le statut donné au travail qui produit l'homologue moderne des protections traditionnellement assurées par la propriété. »

« Comme le remarque Henri Hatzfeld, déployée, l'idée d'assurance obligatoire implique l'acceptation de la spécificité de la société industrielle et du caractère irréversible de la stratification sociale qu'elle entraîne. Dans la société industrielle, la division des tâches devient de plus en plus poussée, mais aussi la différenciation sociale prend des formes de plus en plus complexes, sans possibilité de revenir en arrière. Il n'y a plus seulement des propriétaires et des non-propriétaires qui pourraient devenir propriétaires à force de mérite. Le salariat a pris une position structurelle dans la société: il y aura toujours des salariés, et de plus en plus de salariés permanents. Dès lors, le paradigme du propriétaire peut-il rester le seul idéal commun pour tous les membres de la société et le seul garant de la sécurité? Ce serait se résigner à ce que des masses croissantes de gens - ceux-là mêmes qui sont indispensables au développement de la société industrielle - s'installent définitivement dans la précarité. La question n'est-elle pas plutôt de stabiliser le salariat et, si je puis dire, de le "dignifier"? Qu'il devienne un statut à part entière au lieu de continuer d'être pensé comme un état provisoire que l'on pourrait supprimer ou auquel on tenterait d'échapper par l'accès à la propriété. L'avènement de l'assurance sanctionne ainsi la reconnaissance du caractère irréversible de la stratification sociale dans

les sociétés modernes et le fait qu'elle puisse être fondée sur la division du travail et non plus seulement sur la propriété. »

Chemin faisant, il vit le cou du chien pelé.
« Qu'est-ce là? Lui dit-il. - Rien – Quoi? Rien? - Peu de chose.
- Mais encor? - Le collier dont je suis attaché
De ce que vous voyez est peut-être la cause.
- Attaché? Dit le loup: vous ne courez donc pas
Où vous voulez? - Pas toujours; mais qu'importe?
- Il importe si bien, que de tous vos repas
Je ne veux en aucune sorte,
Et ne voudrais pas même à ce prix un trésor. »
Cela dit, maître loup s'enfuit, et court encor.

« Le capitalisme réalise là une étrange opération alchimique, y continue m'sieur Castel. Les pouvoirs de la propriété sont conservés. Le droit est lié au versement de la cotisation, c'est ce qui lui donne son caractère inconditionnel »

« Par le fait, y l'ajoute m'sieur Donzelot, l'État peut devenir enfin cette "expression visible du lien invisible" qui, selon Gide, unit les membres de la société: par la méthode assurantielle, il fait passer entre les individus et entre les classes sociales ce lien fédérateur qui rend tangible l'interdépendance de tous, là même où les structures de la production tendent à faire croire aux classes sociales qu'elles sont irréductiblement opposées. L'assurance n'est donc pas l'antichambre du socialisme, mais son antidote. Elle est bien, suivant la formule mille fois reprise d'Émile Cheysson, "la seule science à avoir la mathématique pour base et la morale pour couronnement." »

« Un nouveau rapport salarial s'est constitué, y reprend m'sieur Castel, à travers lequel le salaire cesse d'être la rétribution ponctuelle d'une tâche. Il assure des droits, donne accès à des prestations hors travail (maladies, accidents, retraite) et permet une participation élargie à la vie sociale: consommation, logement, instruction, et même, à partir de 1936, loisirs. Image cette fois d'une intégration dans la subordination. Car jusqu'aux années 1930, moment où en France cette configuration se cristallise, le salariat c'est essentiellement le salariat ouvrier. Il répartit les tâches d'exécution, celles qui sont situées en bas de la pyramide sociale. Mais en même temps se dessine une stratification plus complexe que l'opposition dominants-dominés, qui comprend des zones interséquentes à travers lesquelles la classe ouvrière vit cette participation dans la subordination: la consommation (mais de masse), l'instruction (mais primaire), les loisirs (mais populaires), le logement (mais le logement ouvrier), etc. C'est pourquoi cette structure d'intégration est instable. Les travailleurs dans leur ensemble peuvent-ils se satisfaire d'être cantonnés dans des tâches d'exécution, tenus à l'écart du pouvoir et des honneurs, alors que la société industrielle développe une conception démiurgique du travail? Qui crée la richesse sociale, et qui se l'approprie indûment? Le moment où se structure la classe ouvrière est aussi celui où s'affirme la conscience de classe: entre « eux » et « nous », tout n'est pas définitivement joué.

L'avènement de la société salariale ne sera pourtant pas le triomphe de la condition ouvrière. Les travailleurs manuels ont été moins vaincus dans une lutte des classes que débordés par la généralisation du salariat. Salariat « bourgeois », employés, cadres, professions intermédiaires, secteur tertiaire: la salarisation de la société contourne le salariat ouvrier et le subordonne à nouveau, cette fois sans espoir qu'il puisse jamais imposer son leadership. Si tout le monde ou presque est salarié (plus de 82 % de la population active en 1975), c'est à partir de la position occupée dans le salariat que se définit l'identité sociale. Chacun se compare à tous, mais aussi s'en distingue, l'échelle sociale comporte un nombre croissant de barreaux auxquels les salariés accrochent leur identité, soulignant la différence avec l'échelon inférieur et aspirant à la strate supérieure. La condition ouvrière occupe toujours le bas de l'échelle ou presque (il y a aussi les immigrés, mi-ouvriers mi-barbares, et les paumés du quart monde). »

C'est-à-dire, y dit mon ancien délégué syndical CGT, qu'par un nouveau tour d'magie, on fait disparaître l'prolétaire dans la masse des salariés qu'ont pas les mêm' intérêts d'classe.

Par le haut c'est un salarié. Par l'bas c'est un 'pauvre indigent qui relève d'l'aide sociale ou d'la charité des restos du cœur. Au milieu on l'voit plus.

En plus, y continue mon ancien délégué syndical CGT, l'syndicat ça devient un gestionnaire du système par la négociation avec des représentants permanents-experts tellement c'est compliqué qui discutent dans les salons du patronat ou du ministère. C'qui fait que p'tit à p'tit l'ouvrier y s'y retrouve plus avec la division syndicale et l'fait d'pas savoir c'qui s'dit dans les salons. Et qu'donc l'Medef y fait c'qui veut comm' avant. Et qu'mêm' s'y a un gros mouvement d'temps en temps, qu'le syndicat y dit qu'on a gagné, c'est mêm' pas vrai. En gros on perd toujours plus, et l'syndicat y dit qu'on va contrôler l'application des mesurette qu'm'dame Medef ell' a donné pour faire croire qu'l'syndicat y sert à quéqu'chose, mais en fait l'syndicat y contrôle surtout qu'l'ouvrier y respecte c'qu'le patron y l'a gagné. Et l'ouvrier y s'bat quand y peut chacun dans son coin sur un peu moins d'licenciements en attendant la fermeture et en baissant son salaire, ou contre un peu moins de harcèlement quand y l'en peut vraiment plus, mais là y l'en faut vraiment beaucoup parce qu'l'prolétaire c'est un citoyen-assuré vachement résistant au mal que mêm' y l'en est tout fier vu qu'y l'a plus qu'ça

pour être fier. Et donc l'ouvrier y s'syndique pas parce qu'y dit qu'l'syndicat c'est des vendus, et l'chef du syndicat y dit qu'y peut pas bien négocier parce qu'y a pas assez d'syndiqués, et qui c'est qui rigole?

C'est l'bourgeois! y répond Polo qui suit. Vu qu'y dit qu'c'est la démocratie, konaka élire des représentants qui nous plaisent, mais comm' par hasard, mêm' si "l'peuple" y l'est plus nombreux dans la population, comm' par hasard, c'est toujours l'bourgeois qu'a la majorité à l'Assemblée, jamais "l'peuple". Doit y avoir encor' un tour d'magie là-dessous.

Qu'c'est pour ça qu'l'journal ouvrier L'Atelier, le 31 juillet 1850, y l'exhorte les ouvriers « à avoir plus de confiance dans leurs propres forces, à compter davantage sur eux-mêmes et moins dans cette décevante Providence que l'on appelle l'État. »



(... à suivre)

P'tit Nico